

LINGUAJURIS

est une association visant à promouvoir la qualité des prestations des traducteurs et interprètes intervenant dans le contexte juridique belge. LinguaJuris regroupe les partenaires suivants:

Chambre Belge des Traducteurs, Interprètes et Philologues (CBTIP)

Rue Montoyer 24, b12 – 1000 Bruxelles
☎ 02 513 09 15 – ☎ 02 513 09 15
courriel: interact.j@cbtip-bkvtf.org

Artesis Hogeschool Antwerpen

Departement voor vertalers en tolken
Schildersstraat 41 – 2000 Antwerpen
☎ 03 240 19 02 – ☎ 03 248 19 07
courriel: vertalertolk@artesis.be

Erasmushogeschool Brussel

Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5 – 1050 Brussel
☎ 02 230 12 60 – ☎ 02 230 99 90
courriel: Taalkunde@ehb.be

Haute École Francisco Ferrer

Catégorie de traduction et d'interprétation
Place Anneessens 11 – 1000 Bruxelles
☎ 02 551 02 10 – ☎ 02 551 02 16
courriel: traduction-interpretation@brunette.brucity.be

Institut Libre Marie Haps (ILMH)

Catégorie de traduction et d'interprétation
Rue d'Arlon 11 – 1050 Bruxelles
☎ 02 793 40 00 – ☎ 02 793 40 01
courriel: accueil@ilmh.be

Hogeschool Gent

Departement Vertaalkunde
Groot-Brittanniëlaan 45 – 9000 Gent
☎ 09 224 97 00 – ☎ 09 224 97 01
courriel: vertaalkunde@hogent.be

Université de Liège – Haute École de la Ville de Liège

Catégorie traduction et interprétation (HEL-ULg)
Rue Hazinelle, 2 – 4000 Liège
☎ 04/223 53 60 – ☎ 04/223 04 57
courriel: traduction@hel.be

avec le soutien de
l'Université de Mons

Faculté de Traduction et Interprétation - EII
Campus de la Plaine - 17, Avenue du Champ de Mars
7000 Mons

Dates

Voir fiche intercalaire
(sous réserve de dix inscriptions minimum)

Formation intensive

10 heures d'exposés théoriques
12 heures de séminaires et travaux pratiques
8 heures de visites sur le terrain

Lieux

Anvers - Bruxelles - Gand - Liège

Droits d'inscription

400 €

Renseignements et inscriptions

LINGUAJURIS

Rue Montoyer 24, b12
1000 Bruxelles

Tél. & télécopie: 02 513 09 15
courriel: info@linguajuris.org

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

INTERACT.J

**FORMATION INTENSIVE EN
INTERPRÉTATION
EN MILIEU JUDICIAIRE**

organisée par

LINGUAJURIS



La demande d'interprétation spécialisée en milieu judiciaire ne cesse de croître. Les combinaisons de langues se multiplient, particulièrement en Belgique.

Le monde moderne est en perpétuelle évolution ; cela entraîne une interpénétration des cultures, source de richesse certes mais aussi, hélas, de malentendus parfois dramatiques.

La Belgique, pays signataire de la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, est devenue non seulement une plaque tournante sur les plans politique et des affaires, mais aussi une terre d'accueil des travailleurs immigrés, des réfugiés politiques et des victimes de conflits armés. Ces personnes maîtrisent rarement les langues de notre pays et sont de surcroît peu familiarisées avec nos cultures et nos institutions.

Lorsqu'elles sont confrontées aux instances judiciaires, elles ont un réel besoin d'interprètes et de traducteurs de qualité, qui garantissent la sauvegarde de leurs droits (fondamentaux).

Or, pour certaines langues surtout, il existe très peu de professionnels dans ce domaine en Belgique. Les autorités sont dès lors souvent contraintes de faire appel à des personnes de bonne volonté, « au petit bonheur la chance » ; bien souvent, celles-ci ignorent tout des bases, techniques et règles élémentaires de l'interprétation et des rouages de la Justice.

La formation intensive proposée ici vise à améliorer l'*interaction* et la *traduction fidèle des « discours à transmettre entre ceux qui parlent des langages différents »*, auprès des instances judiciaires autant qu'administratives. Elle s'adresse à des candidats qui connaissent bien, outre le français, une autre langue et souhaitent acquérir les bases indispensables de l'interprétation en milieu judiciaire.

PROGRAMME INTERACT.J

(FRANÇAIS)

Module 1

Rouages et fonctionnement de l'État
et de la Justice belges

L'audition, l'interrogatoire
(avec le concours d'une École de police)

Module 2

Initiation aux méthodes et à la déontologie de
l'interprétation en milieu judiciaire :
exposés introductifs

Terminologie

Module 3

Présence à une audience correctionnelle avec
interprétation, suivie d'une analyse

Rencontre avec un juge d'instruction

Module 4

Procédures auprès de l'Office des étrangers et
du Commissariat général aux réfugiés et aux
apatrides

Typologie des textes et exercices oraux :
analyse de procès-verbaux, jugements,...

Module 5

Simulation d'une audience correctionnelle

Visite d'une prison

&

Évaluation de la formation

Contenu

- Initiation au système juridique et judiciaire belge
- Procédures auprès de l'Office des étrangers, du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, etc.
- Initiation aux méthodes et à la déontologie de l'interprétation en milieu judiciaire
- Rôle de l'interculturel et de la terminologie.

Méthodologie

- Exposés introductifs
- Séminaires et travaux pratiques dirigés
- Études de cas
- Visites sur le terrain (Office des étrangers, tribunaux, Parquet, prison,...).

Formateurs

La formation est animée par des juristes, des spécialistes de l'interprétation et de la traduction (enseignants et professionnels) et des représentants des instances concernées.

Conditions préalables

Le cours étant donné en français, une excellente connaissance de cette langue est indispensable. La connaissance approfondie d'au moins une autre langue est également requise.